

Jean-Yves Paquet,
directeur du département Études
& Antoine Derouaux,
chargé de projets ornithologiques

Heurs et malheurs des oiseaux de Wallonie

Le monitoring de l'évolution des populations d'oiseaux permet de mieux orienter les stratégies de conservation de la nature. En Wallonie, ce monitoring, mis en place par Aves, le pôle ornithologique de Natagora, montre que de nombreuses espèces rares et emblématiques présentent un état de conservation satisfaisant. Les espèces les plus communes, en revanche, souffrent de la dégradation généralisée de leur habitat, principalement des milieux agricoles et forestiers.

Une obligation peu connue qui découle de la directive européenne Oiseaux ayant mené (avec la directive Habitats) à la création du réseau Natura 2000 est celle, pour les états européens, d'assurer un monitoring des habitats et des espèces protégées. C'est ce qu'on appelle le « rapportage ». Ce baromètre de l'état de l'environnement est fondamental pour évaluer les actions menées et faire évoluer positivement la situation de la biodiversité européenne.

Natagora est pleinement engagée, aux côtés du Service public de Wallonie (Département d'Études du Milieu Naturel et Agricole), pour rassembler et traiter ces informations et établir un suivi fidèle des réalités de la biodiversité en Wallonie, notamment dans le cadre de ce rapportage. Sur le terrain, les naturalistes amateurs sont la force qui permet à l'association d'assurer cette mission indispensable. Et concernant les oiseaux, c'est une vieille tradition : Aves, le pôle ornithologique de l'association, coordonne des recensements depuis la fin des années 1960. Les espèces les plus communes sont suivies par le programme de Surveillance des oiseaux communs en Wallonie (SOCWAL, lire l'encadré) alors que les espèces plus rares sont suivies par divers programmes adaptés et via observations.be. La dernière édition de ce rapportage a été rendue publique cette année.

Évolution plutôt positive pour les espèces dites « patrimoniales »

En 1979, quand la directive européenne est votée, une liste d'oiseaux particulièrement menacés est dressée : ce sont les « espèces de l'Annexe I », qui doivent faire l'objet de mesures spéciales de conservation. À l'époque, vingt-deux de ces espèces se reproduisaient encore en



La progression fulgurante du pic mar depuis la fin des années 1980 semble liée au vieillissement des chênaies dans lesquelles il se nourrit.

Photo : Philippe Vanmeerbeeck

Wallonie, d'autres venaient d'en disparaître, comme l'emblématique faucon pèlerin (page de gauche). Quarante ans plus tard, deux de ces espèces dites « patrimoniales » ont disparu comme nicheur : le traquet motteux (encore fréquent comme migrateur) et, plus récemment, la gélinotte des bois. Précisons que la disparition de ce gallinacé forestier hyper discret n'est pas encore officielle, mais qu'aucune observation probante n'a été enregistrée depuis plusieurs années... Ces deux disparitions résultent d'un long processus de raréfaction, entamé il y a plusieurs décennies, et parallèle au déclin de leur habitat : les grandes landes pâturées qui couvrait l'Ardenne autrefois pour le motteux, les grandes étendues de taillis forestiers surexploités pour la gélinotte.

Pourtant, au-delà de ces deux mauvaises nouvelles, force est de constater que l'évolution est plutôt positive pour les autres espèces « Annexe I ». Pas moins de douze

UN PASSEREAU QUI SE PORTE BIEN

La gorgebleue à miroir (en couverture) est un des rares passereaux figurant dans l'Annexe I de la directive Oiseaux, qui fait plutôt la part belle aux grandes espèces emblématiques (rapaces, cigognes, pics...). Il y a quarante ans, cette espèce remarquable des milieux humides était rare et très localisé, on ne comptait que quelques dizaines de couples tout au plus en Wallonie. La protection des marais de moyenne Belgique lui a été favorable. L'espèce est en outre globalement en augmentation en Europe occidentale et commence à s'adapter aux fossés humides que l'on trouve dans certaines plaines agricoles du Hainaut. La population actuelle est estimée entre 500 et 700 couples.



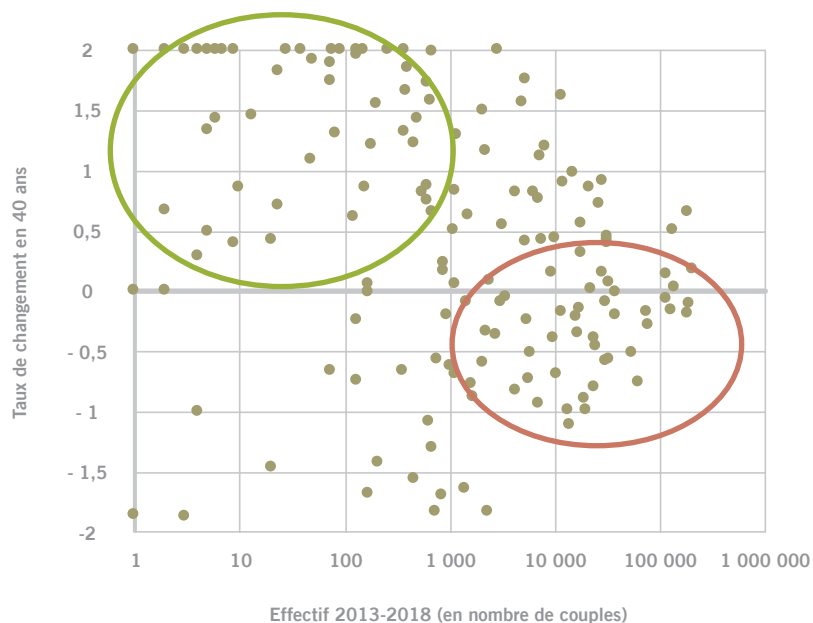
d'entre elles sont mêmes (ré)apparues comme nouvelles espèces nicheuses en Wallonie ces quarante dernières années. Pour les autres, quinze se portent mieux qu'il y a quarante ans et seulement deux sont encore en grave déclin (le tétras-lyre et l'engoulevent d'Europe). Qui aurait cru en 1979 qu'il serait désormais possible d'observer la chevêchette d'Europe dans les forêts ardennaises, à présent couramment survolées par la cigogne noire ? Qui aurait parié que de si nombreuses falaises wallonnes hébergeraient soit un nid de pèlerins, soit un grand-duc ? Qui aurait prédit alors que le discret pic mar allait multiplier son effectif par seize en quarante ans ? Certes ces évolutions sont généralement observables à l'échelle du continent, mais il est motivant de saluer les progrès enregistrés en Wallonie, grâce notamment à la fin de la plupart des persécutions, au bannissement des pesticides organochlorés, mais aussi grâce à la sauvegarde de certains milieux importants, notamment de zones humides, par la création de réserves naturelles. Cependant, et malgré ces bonnes nouvelles, tout ne va pas pour le mieux pour l'avifaune wallonne.

La dégradation de l'environnement affecte les espèces communes

Pour comprendre le phénomène en cours, il est intéressant de comprendre un graphique qui l'illustre bien. Ce graphique (page de droite) met en relation l'évolution numérique des populations (la tendance, positive ou négative, au cours du temps, de chaque espèce) avec leur effectif, c'est-à-dire la quantité de couples pour chaque espèce.

Ce qu'on découvre alors, c'est que les populations des espèces communes évoluent en moyenne moins bien que celles des espèces plus rares. Ainsi, sur 35 espèces dont l'effectif est inférieur à 100 couples, 24 (soit deux-tiers d'entre-elles) se portent mieux qu'il y a quarante ans. Sur les 82 espèces comptant plus de 1000 couples nicheurs, plus de la moitié se portent moins bien. La conséquence de cette situation est que l'abondance totale des oiseaux (c'est-à-dire le nombre absolu d'oiseaux) a diminué d'au

en couverture



← Évolution et population des oiseaux nicheurs

Sur ce graphique, chaque point est une espèce d'oiseau nicheur de Wallonie. L'axe vertical indique la tendance de l'espèce (2 signifiant une apparition, -2 une disparition et 0 la stabilité). L'axe horizontal indique la taille de la population actuelle.

Les espèces rares (—) se portent plutôt bien.

Près de la moitié des espèces communes (—) voit ses effectifs chuter.

moins 10 % en quarante ans en Wallonie, puisque les espèces communes contribuent plus à cette abondance totale. Il s'agit pourtant d'une estimation prudente, les effectifs des espèces abondantes ayant plus de chance d'avoir été sous-estimées dans le passé.

Ce phénomène n'est pas propre à la Wallonie, il s'observe à l'échelle de toute l'Europe. Depuis quarante ans, les efforts de conservation se sont surtout focalisés sur les espèces rares et emblématiques. On peut s'en féliciter : ces efforts portent leurs fruits, il est donc indispensable de les poursuivre. C'est d'ailleurs une des missions principales de Natagora : les 5000 ha de réserves naturelles créés par l'association offrent une protection aux espèces emblématiques de la biodiversité locale. Mais la dégradation générale de l'environnement affecte clairement des espèces autrefois largement répandues. La diminution des populations d'oiseaux communs est d'ailleurs le signal qui met en lumière la dégradation des écosystèmes.

Un aperçu des espèces les plus touchées

Quelles sont les espèces d'oiseaux communs les plus touchées ? Le programme SOCWAL, qui permet de suivre les tendances de 81 espèces parmi les plus répandues en Wallonie, soit environ la moitié des 161 espèces indigènes s'y reproduisant régulièrement, en donne un bon aperçu. Le suivi, annuel depuis 1990, est beaucoup plus fin que ce qui est demandé par l'UE pour le rapportage. Et comme le montre le tableau ci-dessous, plus de 50 % des espèces communes déclinent sur le long terme en Wallonie.

Les plus touchés sont le bruant proyer, la tourterelle des bois, le pipit farlouse, l'hypolaïs icterine, la grive litorne et la perdrix grise. Le tarier pâtre, l'hypolaïs polyglotte, la pie-grièche écorcheur et le pic mar sont par contre parmi les espèces de plus en plus répandues.

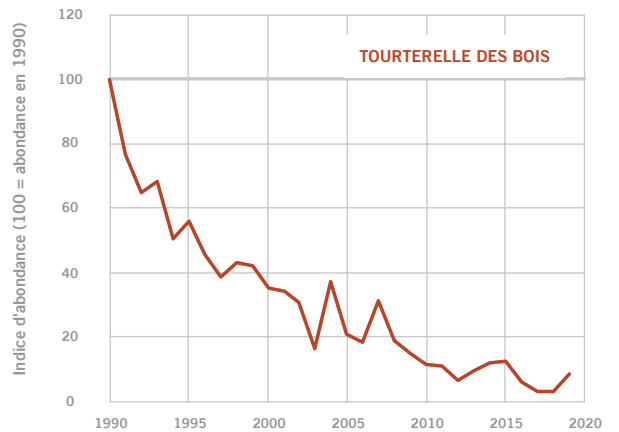
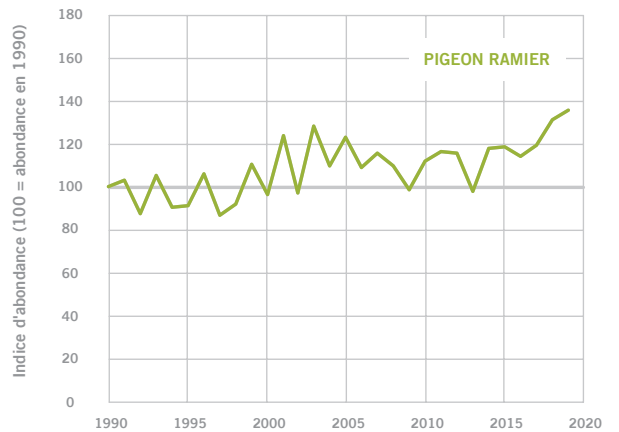
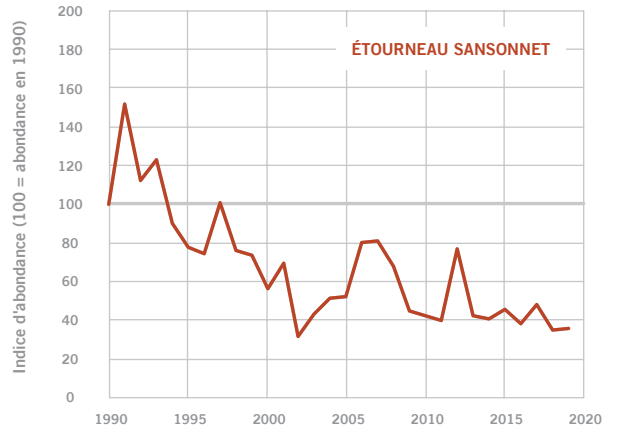
En combinant les tendances des espèces qui vivent dans le même milieu, on peut calculer des « indicateurs multispécifiques ». Ceux-ci permettent d'avoir une idée de

↓ Surveillance des oiseaux communs : répartitions des 81 espèces étudiées par SOCWAL en fonction de leur habitat en Wallonie

	Espèces spécialistes des milieux agricoles	Espèces « généralistes »	Espèces spécialistes des forêts	Toutes les espèces communes
Augmentation	3 (18 %)	11 (26 %)	3 (14 %)	17 (21 %)
Stable	2 (12 %)	12 (29 %)	7 (32 %)	21 (26 %)
Déclin	12 (70 %)	19 (45 %)	12 (55 %)	43 (53 %)
Total	17	42	22	81

↓ L'étourneau sansonnet, une espèce très familière, est pourtant nettement en déclin. Ce phénomène aurait pu passer inaperçu sans un programme comme SOCWAL car l'espèce, grégaire et très bruyante, donne l'impression d'être bien implantée partout. Son déclin est peut-être dû au changement des pratiques agricoles, notamment la diminution de la surface consacrée aux prairies pâturées.

Photo : Rachel Delmelle



← La tourterelle des bois est une des trois espèces en plus grave déclin, et pourtant encore chassée sur ses voies migratrices (France, Espagne).

Photo : Olivier Colinet

Le pigeon ramier est une des rares espèces très communes de plus en plus abondante. Il bénéficie de son adaptation grandissante aux milieux urbains et peut-être des hivers moins rigoureux ainsi que des meilleures fructifications des chênes et des hêtres.



Christophe Collas

LA SURVEILLANCE DES OISEAUX COMMUNS EN WALLONIE (SOCWAL)

L'évolution des populations d'oiseaux communs en Wallonie (comme d'ailleurs à Bruxelles, région également monitorée par Natagora) est suivie de près depuis le début des années 1990. La méthode, assez simple mais fiable, est basée sur un échantillonnage par « points fixes ». Chaque année au printemps, chaque observateur se rend sur les mêmes quinze points fixes (une lisière, au milieu d'un bois, au coin d'un champ...) et compte tous les oiseaux qu'il voit et entend sur une période bien précise (cinq minutes en Wallonie). Il faut être bien concentré pour ne pas compter deux fois le même

oiseau... et les trouver tous ! Ces échantillonnages, répétés d'année en année sur plusieurs centaines de points répartis sur toute la région, permettent d'appliquer des analyses statistiques robustes. Celles-ci donnent, pour chaque espèce, un indice annuel d'abondance qui, mis en rapport avec la première année, indique comment évolue la population de l'oiseau concerné. Avec le soutien des pouvoirs publics régionaux, Natagora anime un réseau de plusieurs dizaines d'ornithologues qui participent chaque année à ce suivi. Certains réalisent ces relevés depuis trente ans, sans interruption.

l'évolution de la capacité d'accueil de ces milieux pour l'avifaune. Par exemple, l'indicateur des oiseaux des milieux agricoles en Wallonie (regroupant les oiseaux spécialistes des zones cultivées ou pâturées) est en diminution de 3,4 % par an en moyenne depuis 1990 et ce déclin s'accélère ces dix dernières années.

Nécessaires restaurations des habitats

L'évolution des oiseaux en Wallonie est donc contrastée. Les espèces rares et emblématiques ont été visées prioritairement par la directive Oiseaux ; les mesures ciblant ces espèces portent petit à petit leurs fruits, ce qui est encourageant. Il faut néanmoins poursuivre les efforts car de nombreuses espèces restent fragiles. La protection de celles qui ne sont pas encore tirées d'affaire nécessite des restaurations d'habitats. Mais ce que révèlent de plus en plus les suivis ornithologiques, c'est le mauvais état moyen des populations des espèces plus communes, révélateur surtout d'un appauvrissement des milieux agricoles et, dans une moindre mesure, des forêts. Le défi est donc double : poursuivre les efforts sur la nature « extraordinaire » et améliorer les conditions à l'échelle des paysages pour la nature dite « ordinaire ». À ce niveau, les propositions de Natagora pour réviser la politique agricole commune et la rendre plus compatible avec la biodiversité prennent tout leur sens. ■



↑ Le grave déclin de la perdrix grise est parmi les plus évidents. Et pourtant, la Wallonie semble souhaiter à tout prix maintenir la chasse à cette espèce !

Photo : Hennie Cuper